

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion de lundi 15 avril 2019 à 17h45  
Salle Lafayette - Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Mission Ville pour tous :**

1. Adoption de la stratégie 2020-2030 du Réseau français des Villes-Santé et du Consensus de Copenhague entre les Maires et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
2. Financement d'actions santé, seniors et handicap.
3. Convention de partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) pour le développement d'actions d'informations concernant l'emploi à domicile entre particuliers.

#### **Etaient présents, sous la présidence de : Mme SAADI**

- Mme BORI - Titulaire
- Mme SALLUSTI - Titulaire
- Mme GROLET – Titulaire

#### **Services :**

Mme ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville pour tous

#### **Etaient excusé(e)s/ absent(e)s :**

- Mme MIGAUD - Titulaire
- M. PITTI – Titulaire
- Mme MERGEN-MOREL - Titulaire
- Mme HOMMEL – Suppléante
- Mme SEGHIR – Suppléante
  
- M. WENDLING – Titulaire
- M. TOULOUZE – Suppléant
- M. NZIHOU – Suppléant
- Mme ISLER-BEGUIN – Suppléante
- Mme COLIN-OESTERLE – Suppléante
- M. GOURLOT - Suppléant

Madame SAADI, Présidente de la Commission ouvre la séance à 17H55 en excusant les membres ne pouvant être présents.  
Les points ont été présentés par Mme ENAUX-BOHL.

**Point 1** : Adoption de la stratégie 2020-2030 du Réseau français des Villes-Santé et du Consensus de Copenhague entre les Maires et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Il est précisé que les Villes-Santé sont invitées à valider en Conseil municipal d'ici fin 2019 la stratégie 2020-2030 décidée dans le cadre du Consensus de Copenhague pour que le Réseau conserve son accréditation OMS.

*La Commission émet un avis favorable  
Proposition de rapporteur : Mme MERGEN-MOREL*

**Point 2** : Financement d'actions santé, seniors et handicap.

Pas d'observation particulière.

*La Commission émet un avis favorable  
Proposition de rapporteur : Mme MERGEN-MOREL*

**Point 3** : Convention de partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) pour le développement d'actions d'informations concernant l'emploi à domicile entre particuliers.

Pas d'observation particulière.

*La Commission émet un avis favorable  
Proposition de rapporteur : Mme MIGAUD*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 18h25.